

**COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE RÉSEAU**  
**EMPLOIS FONCTIONNELS DE CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF**  
**30 SEPTEMBRE 2024**

**FICHE 2**  
**ÉLÉMENTS STATISTIQUES**

**Rappel du plafond des emplois fonctionnels par niveau**

La répartition des emplois fonctionnels de chef de service, comptable ou administratif, par catégorie est prévue dans l'arrêté plafond du 11 août 2023, en complément au plafond global de 957 emplois fonctionnels.

	HEC	HEB	HEA	HEA-1
Plafond	70	120	410	480

La DGFIP dispose d'une relative latitude sur le volume d'emplois fonctionnels par catégorie permettant de faire évoluer sa cartographie en fonction de l'évolution des enjeux et difficultés des emplois. Ainsi, le cumul des plafonds d'emplois fonctionnels par catégorie s'élève à 1 080, en apparence supérieur au plafond global de 957.

Les 957 emplois fonctionnels de chef de service dont dispose la DGFIP vont être constitués de 540 emplois de chefs de service comptable (CSC) et de 414 emplois de chefs de service administratif (CSA), 3 emplois vont rester provisoirement en réserve.

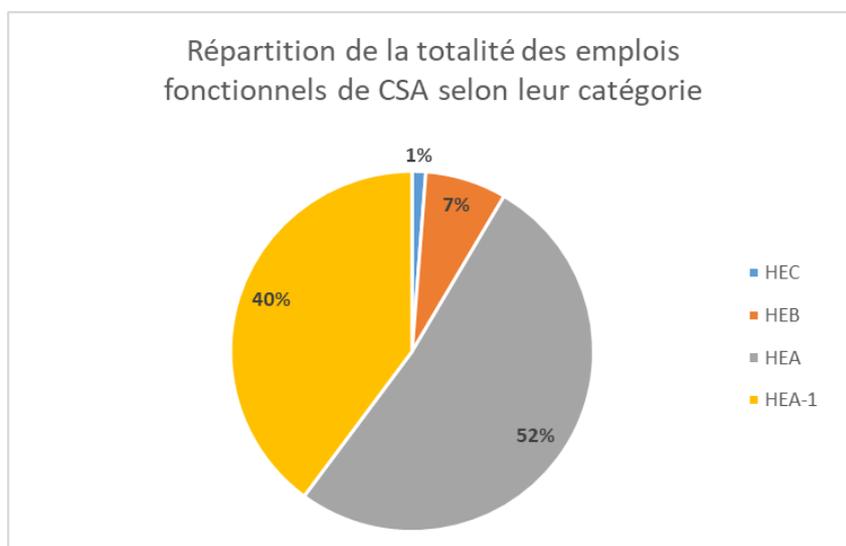
Les emplois fonctionnels de CSA ont été répartis entre les directions territoriales (dont les services relocalisés), les services de centrale et les directions nationales spécialisées ainsi :  
- 354 CSA pour les directions (y compris 15 services relocalisés) ;  
- 60 CSA pour les services de centrale, directions nationales spécialisées (DNS), délégations du directeur général (DDG) et pôles nationaux de soutien au réseau (PNSR) <sup>1</sup>;

<sup>1</sup> Dont 3 pour les DDG, 26 pour les services centraux, 26 pour les DNS et 5 pour les PNSR.

La répartition des emplois fonctionnels par catégorie sera la suivante :

	HEC	HEB	HEA	HEA-1	Total
Emplois fonctionnels de CSC	37	79	177	247	540
CSA - Directions et services relocalisés	0	17	178	159	354
CSA - DNS & Centrale	3	14	37	6	60
<b>SOUS-TOTAL DES CSA</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>215</b>	<b>165</b>	<b>414</b>
<b>TOTAL DES EF CSC + CSA</b>	<b>40</b>	<b>110</b>	<b>392</b>	<b>412</b>	<b>954</b>
Emplois fonctionnels de chef de service mis en réserve	3				3
Plafond	70	120	410	480	957

Plus de la moitié des emplois fonctionnels de CSA seront de niveau HEA, accessible aux AFIPA, IP et IDIV HC.



Les statistiques contenues dans cette fiche portent sur l'ensemble des 414 emplois fonctionnels de CSA déployés d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Un premier arrêté en date du 17 août 2023 a été publié avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Le second arrêté, présenté pour le CSAR en cours, a une date d'effet prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

347 emplois fonctionnels de CSA ont été intégrés dans l'arrêté au 1<sup>er</sup> septembre 2023 (84%), dont 294 pour les directions territoriales (dont les services relocalisés) et 53 pour les services centraux, DNS, DDG et PNSR.

L'article 1<sup>er</sup> du projet d'arrêté présenté au cours du CSAR vise à abroger 2 des CSA figurant dans l'arrêté de 2023.

Les 345 sont repris et consolidés dans l'article 3, avec une modification du libellé pour 2 d'entre eux à l'article 2.

69 emplois fonctionnels de CSA seront donc intégrés dans le second arrêté dont 61 pour les directions territoriales (dont les services relocalisés) et 8 pour les services centraux, DNS, DDG et PNSR.

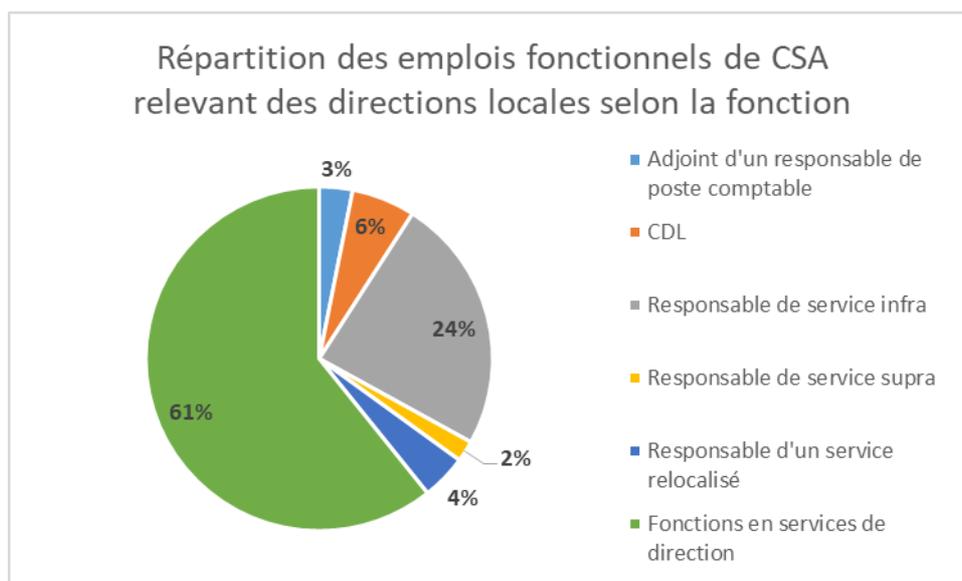
## 1. Les emplois fonctionnels de CSA dans les directions territoriales

Les directions territoriales vont disposer de 354 emplois fonctionnels de CSA dont la répartition par inter-région et par catégorie (proportionnelle au nombre de cadres éligibles) figure dans le tableau ci-dessous.

Parmi les 354 emplois fonctionnels de CSA des directions, 7 seront attribués à des services supra-départementaux et 15 à des services relocalisés.

Toutes les directions territoriales auront au moins un emploi fonctionnel de CSA.

Délégation	HEC	HEB	HEA	HEA-1	TOTAL
DDG Centre-Est	0	2	26	28	56
DDG Centre-Ouest	0	2	24	23	49
DDG Est	0	0	19	21	40
DDG IDF	0	5	29	22	56
DDG Nord	0	3	22	19	44
DDG SEOM	0	3	21	17	41
DDG SPYR - Occitanie	0	1	17	15	33
DDG Sud-Ouest - Nouvelle-Aquitaine	0	1	20	14	35
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>178</b>	<b>159</b>	<b>354</b>



## 2. Les emplois fonctionnels de CSA dans les services centraux, les directions nationales et spécialisées et les services assimilés

Les 60 emplois fonctionnels de CSA destinés aux services centraux et aux directions nationales et spécialisées et aux PNSR ont été attribués proportionnellement à chaque bloc fonctionnel métier, à charge pour chaque chef de service de centrale de les répartir entre les différentes structures qui lui sont rattachées (services centraux, DNS, PNSR), en fonction des enjeux portés par ses différentes structures.

Sur cette enveloppe de 60 CSA, 5 pôles nationaux de soutien au réseau (PNSR) ont été dotés d'un emploi fonctionnel de CSA.

	HEC	HEB	HEA	HEA-1	Total
CSA - Services centraux	2	7	16	1	26
CSA - DNS	1	7	14	4	26
CSA - DDG	0	0	2	1	3
CSA - PNSR	0	0	5	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>14</b>	<b>37</b>	<b>6</b>	<b>60</b>

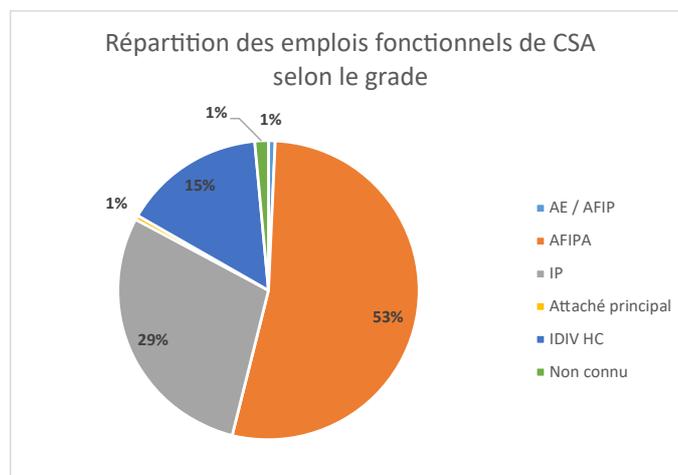
Le niveau HEC est ouvert aux AE 2<sup>e</sup> grade / AFIP 4 et n'est ouvert que pour 3 postes en centrale et DNS.

### **3. Répartition des emplois fonctionnels de CSA par grade**

Le tableau ci-dessous rappelle les conditions d'accès aux emplois CSC et CSA contenues dans le décret n°2023-223 du 30 mars 2023 modifiant le décret 2006-814 du 7 juillet 2006 relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

Catégories	Indice majoré actuel	Bureau gestionnaire		Conditions d'accès Nouvelles dispositions du décret 2006-814 (Grade et échelon minimal)
<b>HEC</b>	Chevron 1 : 1124 Chevron 2 : 1148 Chevron 3 : 1173	DEST		AFIP 4 AE 2 <sup>e</sup> me grade
<b>HEB</b>	Chevron 1 : 972 Chevron 2 : 1013 Chevron 3 : 1067	A+/A	CSC	AFIPA 5 Attaché HC 5 Tout fonctionnaire détaché 3 ans dans un emploi de chef de service comptable
			CSA	AFIPA 5 Attaché HC 5
<b>HEA</b>	Chevron 1 : 890 Chevron 2 : 925 Chevron 3 : 972	A+/A		AFIPA 4 Attaché HC 4 IP 7 Attaché principal 7 IDIV HC 2
<b>HEA1</b>	890	A+/A	CSC	AFIPA 3 Attaché HC 3 IP 6 Attaché principal 6 IDIV HC 1
			CSA	IP 6 Attaché principal 6 IDIV HC 1

### Répartition des emplois fonctionnels de CSA par grade au global



Grade du cadre bénéficiant du CSA	Nombre de CSA	Part
AE / AFIP	3	1%
AFIPA	219	53%
IP	121	29%
Attaché principal	2	0%
IDIV HC	63	15%
Non connu	6	1%
<b>TOTAL</b>	<b>414</b>	<b>100%</b>

Pour 1 % des CSA, aucun grade ne peut être associé à ce stade, car les emplois ciblés sont vacants. Or, 2 à 4 grades différents sont éligibles selon la catégorie d'indice. 6 fonctions ciblées sont ainsi dans l'attente d'une affectation ou de la création de l'emploi dans le cadre d'une réorganisation d'une direction en 2025.

Le niveau HEB est ouvert aux AFIPA 5 / Attaché HC 5. A ce jour, les CSA au titre d'un HEB ont tous été attribués à des AFIPA. Ils représentent 7 % du volume total des emplois fonctionnels de CSA.

Les emplois fonctionnels de CSA au titre d'un HEA sont ouverts aux AFIPA 4 / Attaché HC 4 / IP 7 / Attaché principal 7 / IDIV HC 2.

Les AFIPA constituent le grade majoritaire (87%) parmi les HEA. Le niveau HEA est le principal niveau d'emploi fonctionnel de CSA, représentant 52 % des CSA.

Le niveau HEA-1 est ouvert aux IP 6 / Attaché principal 6 / IDIV HC 1.

Les IP sont le grade majoritaire (64%) parmi les HEA1, suivis des IDIV HC (35%). Ce niveau représente 40 % des emplois fonctionnels de CSA.